

## Compte rendu du Conseil de développement En date du 28 janvier 2015

M. Moreau, Président du Conseil de développement du Pays de La Châtre en Berry, ouvre la séance. Il remercie tous les acteurs présents à cette réunion qui se tient à la salle de La Chapelle de LA CHÂTRE.

### Membres du Conseil de développement

Étaient présents : 16 membres

1	Monsieur	Jacques	AUBOURG	URGC
2	Monsieur	Pierre-Marie	AUDEBERT	Office de Tourisme de La Châtre
3	Monsieur	Laurent	BOURIAUD	Union des Entreprises de l'Indre (U.D.E.I)
4	Madame	Nathalie	COSTENOBLE	Sous-Préfecture de LA CHATRE Mme COSTENOBLE représentée par <b>M. CUVILLIER, suppléant</b>
5	Monsieur	Jean-Michel	DEGAY	Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Indre
6	Monsieur	Dominique	DELAUME	Hôpital de La Châtre
7	Monsieur	Gérard	GUILLAUME	Historien local
8	Monsieur	René	MARANDON	Société Pomologique du Berry
9	Monsieur	Jean-Claude	MOREAU	Association pour le Développement Agricole et Rural (ADAR-CIVAM)
10	Monsieur	Franck	MOULIN	Fédération Départementale des CUMA de l'Indre
11	Monsieur	Christian	NIEL	Parc des Parelles
12	Monsieur	Yves	NONNET	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre
13	Madame	Sylvie	PETOLON	CODAR Boischaud Sud
14	Madame	Annie	ROCHOUX	Chambre d'Agriculture de l'Indre
15	Monsieur	Michel	SUCHET	Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre
16	Madame	Jacqueline	TEINTURIER	Adjointe à Montgivray, élue du Pays référente du Conseil de Dvpt

Étaient excusés : 4 membres

1	Monsieur	Laurent	BLONSARD	Principal du Collège Louis Pergaud
2	Monsieur	Michel	de DIEU OKALA	Proviseur du Lycée George Sand
3	Monsieur	Jacques	LUCBERT	Association Indre Nature
4	Monsieur	Laurent	WENDLING	Direction Départementale des Territoires de l'Indre

Étaient absents : 6 membres

1	Madame	Jacqueline	CHAUMETTE	Fédération Départementale des Familles Rurales de l'Indre
2	Monsieur	Arnaud	DENORMANDIE	Initiative Indre
3	Monsieur	Jean	ELION	Fédération de Pêche de l'Indre
4	Madame	Marianne	PUECH	Principale du Collège Vincent Rotinat
5	Monsieur	Franck	ROVINA	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre
6	Monsieur	Marc	TOUCHET	District de l'Indre de Football

## Intervenants conviés au Conseil de développement

Étaient présents : 2 personnes

<b>1</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Jean-Paul</b>	<b>CARRIERE</b>	Professeur honoraire de l'université de Tours, membre du CESER région Centre
<b>2</b>	<b>Monsieur</b>	<b>François</b>	<b>ROBIN</b>	Président du Conseil de développement du Pays et de l'agglomération de Châteauroux

## Elus du Comité syndical du Pays de La Châtre en Berry

Étaient présents : 36 personnes

<b>1</b>	<b>ALIX Claude</b>	NERET
<b>2</b>	<b>ALLEBEE Robert</b>	POULIGNY NOTRE DAME
<b>3</b>	<b>AUROUX Karine</b>	ST CHRISTOPHE EN BOUCHERIE
<b>4</b>	<b>BLANCHARD Chantal</b>	VICQ EXEMPLET
<b>5</b>	<b>BRUNET Marc</b>	THEVET ST JULIEN
<b>6</b>	<b>CALAME Daniel</b>	SAINT PLANTAIRE
<b>7</b>	<b>CHARASSON Patrick</b>	FEUSINES
<b>8</b>	<b>CHATTON Mauricette</b>	LE MAGNY
<b>9</b>	<b>D'HOOGE Nicole</b> représentée par M. PEYRONNY	VERNEUIL SUR IGNERAIE
<b>10</b>	<b>DESCOUT Serge</b>	CONSEIL GENERAL DE L'INDRE
<b>11</b>	<b>GRANDHOMME Hervé</b>	ORSENNES
<b>12</b>	<b>GROLLEAU Philippe</b>	LA BERTHENOUX
<b>13</b>	<b>GUERIN Daniel</b>	SAINT CHARTIER
<b>14</b>	<b>LABESSE Elisabeth</b>	CHASSIGNOLLES
<b>15</b>	<b>LANGLOIS Jean Marie</b>	BRIANTES
<b>16</b>	<b>LAURENT Julien</b>	LOUROUER ST LAURENT
<b>17</b>	<b>MALOT Madeleine</b>	VERNEUIL SUR IGNERAIE
<b>18</b>	<b>MARIEZ Bernard</b>	SAINT CHARTIER
<b>19</b>	<b>MICHOT Olivier</b>	LYS ST GEORGES
<b>20</b>	<b>MITATY Bernard</b> représenté par Mme NICOLET	CROZON SUR VAUVRE
<b>21</b>	<b>MONGIS CARRION Simone</b>	MONTCHEVRIER
<b>22</b>	<b>NOC CHAPUT Stéphanie</b>	CHASSIGNOLLES
<b>23</b>	<b>PASQUET Henri</b>	CROZON SUR VAUVRE
<b>24</b>	<b>PEDARD Jean Pierre</b>	CHAMPILLET
<b>25</b>	<b>PERICAT Josette</b>	MONTCHEVRIER
<b>26</b>	<b>PERRIN Maurice</b>	ST DENIS DE JOUHET
<b>27</b>	<b>PETERS Willy</b>	MONTLEVIC
<b>28</b>	<b>PILLET Michelle</b>	LA BERTHENOUX
<b>29</b>	<b>ROBERT Christian</b> représenté par M. LAFONT	MERS SUR INDRE
<b>30</b>	<b>ROUILLARD Mireille</b>	VICQ EXEMPLET
<b>31</b>	<b>SAINT MICHEL Bertrand</b>	ORSENNES
<b>32</b>	<b>SCHIAVI Béatrice</b>	SAINT CHARTIER
<b>33</b>	<b>SIMON Monique</b>	MONTLEVIC
<b>34</b>	<b>THEBAULT Bernard</b>	MAILLET
<b>35</b>	<b>TORNETTO Gilbert</b>	CHAMPILLET
<b>36</b>	<b>WEINLING Eric</b>	POULIGNY ST MARTIN

Le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

**Ordre du jour : Le thème abordé est "l'attractivité du territoire"**

- 1) **Jean Paul Carrière** (Professeur honoraire de l'université de Tours, membre du CESER région Centre) : Cadrage général
- 2) **François Robin** (Président du Conseil de développement du Pays et de l'agglomération de Châteauroux) : Attractivité de l'Indre et de ses territoires
- 3) Débat sur l'attractivité du territoire avec les membres du Conseil de développement et les élus du Pays
- 4) Divers :  
**Guilhem RICOME** (Consultant d'ARGOS) : élaboration de la candidature LEADER du Pays

---

Le Président indique que le thème traité en Conseil de développement élargi aux élus du Pays concerne "l'attractivité du territoire". Ce thème sera certainement abordé dans le cadre de l'élaboration de la candidature LEADER 2014/2020 du Pays.

Le Président présente à tour de rôle les 3 intervenants et les remercie de leur présence.

## 1) **Jean Paul Carrière : Cadrage général**

---

M. Carrière indique en préambule qu'il n'y a pas de recette miracle pour rendre un territoire attractif.

Les mots « Attractivité » et « Territoire » sont très souvent utilisés dans les discours politiques, car ils sont au cœur des problématiques actuelles de développement et des politiques publiques.

Ces 2 termes utilisés à différentes échelles et souvent de façon incantatoire pour justifier des politiques publiques, ont plusieurs sens (termes polysémiques) et leur contenu est évolutif.

### **Territoire, une notion évolutive : de l'espace géographique au territoire de projet**

#### 4 grandes phases

##### **1) Avant 1945 : l'ignorance du territoire (dans les politiques publiques)**

*« Le territoire se définit comme une étendue de terre qui dépend d'un empire, d'une province, d'une ville, d'une juridiction... » (Littré)*

##### **2) De 1945 à 1975 : l'âge d'or de l'aménagement du territoire à une seule échelle, la France**

La notion « d'aménagement du territoire » est inventée en 1950 pour pallier les profonds déséquilibres d'aménagement du territoire national. Le territoire de l'action est celui de la République, une et centralisée, que l'Etat central cherche désormais à ordonner.

##### **3) De 1975 au milieu des années 90 : la redécouverte et la redéfinition des territoires**

Face aux bouleversements liés à la crise économique inhérente au 1<sup>er</sup> choc pétrolier, il apparaît nécessaire d'agir au niveau local.

C'est une remise en cause du rôle de l'Etat centralisateur et la fin de la planification (plans nationaux) au profit de la contractualisation avec les territoires.

De nouvelles préoccupations, de nouveaux périmètres, de nouvelles actions et de nouvelles façons de penser l'aménagement ... redonnent au territoire local toute son importance. Les décisions locales se prennent dorénavant à l'échelle des territoires, passant ainsi du « global » au « local ».

#### **4) Du milieu des années 90 à aujourd'hui : Vers une approche à plusieurs échelles et opérationnelle, le « territoire de projet »**

Dans un contexte de globalisation (mondialisation), de métropolisation (développement des grandes métropoles : en 2015, on dénombre 500 villes de plus d'1 million d'habitants), de généralisation des NTIC (téléphonie mobile, internet), et de réorganisation des Etats (décentralisation), on assiste à l'émergence de nouvelles dynamiques à l'échelle des territoires construits par les réseaux d'acteurs locaux.

#### **Comment redéfinir le territoire, en tant qu'unité active du développement local ?**

On observe souvent une confusion entre « le territoire » et « l'espace géographique » qui est le support du territoire.

Exemple d'espace géographique : le **bassin de vie**

- Le « bassin de vie » organisé autour d'une unité urbaine, est une zone d'influence d'un pôle de services
- le périmètre des bassins de vie correspond à l'espace sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants

En Région Centre, on dénombre 96 bassins de vie INSEE (pop. moyenne de 26 700 hab.), qui sont différents des 23 bassins de vie retenus par la région dans le cadre du SRADDT.

Le **territoire** est une notion plus flexible que le bassin de vie.

En effet, le territoire est un collectif d'acteurs qui est amené à travailler ensemble sur des projets de développement. A ce titre, il est doté :

- de ressources spécifiques et non transférables, marchandes et non marchandes (les richesses naturelles, les savoir-faire, etc...),
- Et d'une socio-culture locale, animée par des réseaux d'acteurs formels et informels (exemple du tissu associatif en Vendée).

Le développement d'un territoire passe nécessairement par la dynamique de ses acteurs locaux.

On distingue le « territoire donné » lié aux délimitations administratives, du « territoire construit » par les acteurs locaux.

Permettant de dépasser les limites administratives, le territoire est défini comme une réalité humaine, sociale et culturelle.

## Et l'**attractivité** dans tout cela ? Un nouveau modèle de l'action territoriale ?

Tout comme le territoire, l'**attractivité** est un terme récent doté de plusieurs sens.

Ce mot est apparu dans un contexte de forte concurrence entre les territoires pour attirer des habitants, des entreprises et des capitaux. En effet, sous l'effet de la globalisation, les territoires ont cherché à se démarquer.

L'**attractivité** est devenue un référentiel de l'action publique à travers des politiques de « marketing territorial » et de renouvellement d'image dans un premier temps au niveau des grandes métropoles (exemple de Barcelone pour les jeux olympiques de 1992 : image d'une capitale européenne dynamique).

Son emploi s'est à présent généralisé à toutes les échelles territoriales. L'attractivité est un enjeu majeur des territoires en lien avec le développement local et l'aménagement du territoire.

### L'**attractivité** est un concept « évolutif » :

- A l'origine, on raisonnait plus en termes de localisation d'entreprises et d'emplois (mesures fiscales, zones d'activités, mise en œuvre de politiques souvent identiques...)
- Aujourd'hui, l'attractivité est définie comme un « concept multidimensionnel »

### L'**attractivité** est un concept « multidimensionnel » :

- L'attractivité **démographique** : attirer des populations (ménages, touristes...) et renforcer l'économie présentielle (services, biens de consommation courante...)
- L'attractivité **économique** : attirer des flux d'investissements internationaux (mouvements de capitaux, transferts de technologie et de capital humain)
- L'attractivité **psychosociologique** : modifier les représentations et l'image du territoire (le développement durable est souvent utilisé pour changer l'image des territoires)

### La valorisation des territoires passe par l'identification de nouvelles potentialités attractives :

- en privilégiant une **approche qualitative**, et pas seulement quantitative, par la prise en compte de nouvelles notions telles que :
  - ↳ le bien-être,
  - ↳ la qualité du vivre ensemble,
  - ↳ l'environnement au sens large...
- en intégrant de **nouvelles dimensions** :
  - ↳ santé sociale
  - ↳ santé environnementale...
- en créant de **nouveaux indicateurs** de l'attractivité en vue de guider l'action publique dans la perspective d'un développement plus durable.

La problématique de l'attractivité concerne tous les types de territoires :

- Les territoires fortement urbanisés
- Les territoires ruraux
- Les territoires à faible densité et considérés comme fragiles
- Les territoires institutionnels (commune, EPCI, département, région...)

... mais il faut différencier les stratégies.

### Quelle(s) stratégie(s) pour les territoires à faible densité ?

Pour les territoires à faible densité, le soutien à l'**économie présentielle** est devenu une stratégie alternative efficace.

En effet, on constate que la richesse disponible sur un territoire est de moins en moins liée à sa capacité productive (mesurée par le PIB), mais elle dépend de plus en plus de **transferts de revenus** :

- transferts sociaux,
- pensions de retraite,
- dépenses des résidents actifs à l'extérieur,
- dépenses touristiques...

A l'image de la région Limousin qui se classe au 21<sup>ème</sup> rang pour le PIB par habitant, au 5<sup>ème</sup> rang pour le revenu par habitant et au 6<sup>ème</sup> rang pour l'attractivité démographique.

### L'essor de l'économie présentielle, comme alternative stratégique

Le principe de l'**économie présentielle** repose sur l'idée que le développement d'un territoire dépend de sa capacité à capter des revenus d'origine externe qui seront dépensés localement.

L'**économie présentielle** passe par une offre de biens et de services de proximité, mais aussi par :

- Un **projet de territoire** :
  - ↳ pensé comme « **lieu de vie** » (et pas seulement de production),
  - ↳ **apte à accueillir** des populations nouvelles, permanentes (retraités, actifs...) ou temporaires (touristes).
- Et des actions **intégrées et transversales** :
  - ↳ résultant de la mise en **synergie des acteurs locaux**
  - ↳ et de l'**innovation** technologique mais aussi sociale et culturelle.

## En illustration, voici quelques choix stratégiques pour rendre les espaces fragiles plus attractifs

- Privilégier l'**accueil** de populations permanentes et/ou temporaires plutôt que de chercher à attirer des investissements lourds exogènes (remise en question des politiques visant à multiplier les Zones d'Activités...)
- Oser le pari du territoire, **lieu de vie** et renforcer les services à la population...
- Promouvoir l'**éco-tourisme**...
- Repenser les **mobilités** pour permettre à ceux qui veulent rester sur le territoire d'en sortir au quotidien (pas seulement avec les transports collectifs, mais aussi toutes les formes de mobilités qui offrent une alternative à la voiture)
- Identifier et valoriser les **ressources endogènes** (=ressources locales), spécifiques, matérielles et immatérielles (en misant sur l'économie présentielle et l'économie productive), par exemple :
  - ↪ Les sous-produits de l'exploitation forestière (Charente limousine)
  - ↪ Le savoir-faire local (le travail du cuir dans le Cariri, l'élevage du mouton à Mouton-village)
  - ↪ Le silence (Alpes du sud)
  - ↪ ...
- renforcer et animer les **réseaux locaux** :
  - ↪ pour avoir une **vision partagée et transversale**
  - ↪ en vue de favoriser toutes les formes de coopération interne et externe (exemple, coopération dans les programmes européens LEADER)

## En conclusion

Pour développer un territoire fragile,

- il faut renforcer son **attractivité territoriale**
- en réinventant à chaque fois une stratégie locale, originale et spécifique qui s'inscrit dans la durée
  - ↪ car il n'y a ni **unicité** ni **universalité** des solutions...
  - ↪ et les solutions ne peuvent être que **multidimensionnelles**, et doivent s'inscrire dans une perspective de **durabilité**, en tout en dépassant les approches purement sectorielles

Citation de Miguel Torga : « *L'universel, c'est le local sans les murs !* »

**... Et donc le local, c'est l'universel malgré les murs !**

## 2) François Robin : Attractivité de l'Indre et de ses territoires

M. Robin intervient en qualité de Président du Conseil de développement Castelroussin (Pays et agglomération).

A cette échelle, on compte déjà plusieurs territoires « vécus et administratifs » :

- La ville de Châteauroux
- La Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne
- La Communauté d'Agglomération de Châteauroux
- Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre

Le Conseil de développement Castelroussin s'est saisi de la problématique de **l'attractivité du territoire** : *De quels leviers, existants ou à créer, le territoire dispose-t-il pour assurer son développement ?*

### Des constats négatifs :

- un cruel déficit d'image pour le territoire
- une grande difficulté pour les « extérieurs » (clients, touristes, éventuels futurs salariés...) de situer le territoire et d'envisager de s'y installer
- une non moins grande difficulté pour les « locaux » de parler en termes positifs de leur territoire
- un faible ressenti du dynamisme du territoire
- une absence d'élément d'attractivité dominant ou évident
- une présence insuffisante de la mémoire des hommes et des lieux
- des équipements culturels et sportifs à compléter
- un « individualisme » étonnant des structures chargées de communiquer sur le territoire
- une absence persistante d'un discours et d'un message commun construits et partagés sur les atouts locaux
- un manque de recherche et d'innovation
- un climat social peu propice à la réflexion commune

### Des constats positifs :

- une qualité de vie reconnue
- une situation centrale appréciable
- une liaison auto routière nord-sud (gratuite d'une part et donnant accès facilement au réseau autoroutier national)
- un axe ferroviaire nord-sud dont on espère qu'il va évoluer qualitativement suite aux derniers événements (« commission mobilité 21 », décisions gouvernementales d'accorder une grande attention aux « Trains d'équilibre du territoire »)
- la présence d'un aéroport moderne et compétitif
- un tissu industriel intéressant avec des PME performantes
- un effort de visibilité de l'enseignement supérieur avec l'intitulé Ecocampus et la mise en place d'écoles d'ingénieurs
- un ensemble d'atouts culturels (soit au travers de structures : scène Nationale Equinoxe, Conservatoire... soit au travers de Festivals : Darc, Liszt...)
- un rayonnement sportif assez positif : football (la Berrichonne en Ligue 2), Basket (équipe féminine du Poinçonnet en National 2), Triathlon...
- un équipement attractif peu cité, le Golf de Villedieu-sur-Indre



- une situation centrale privilégiée par rapport aux zones touristiques du département
- des projets encore diffus de mise en lumière de la mémoire du territoire (évolution du musée de Châteauroux sur le site Balsan, musée de la Résistance, mémoire militaire sur la Martinerie, présence américaine...)
- un tissu associatif dynamique et imaginatif (notamment pour les champs sportifs, culturels et jeunes) qui révèle une société civile qui n'est pas inerte
- des personnalités de la société civile engagées dans différents domaines et porteuses d'idées et de réflexion, rencontrées dans tous les débats
- un besoin reconnu d'échange et de partage (élus / chefs d'entreprise notamment)
- des outils de communication au service de la promotion du territoire développés et portés par différents acteurs locaux...
- une volonté souvent affichée de « faire ensemble » pour laquelle il reste à trouver des modalités pratiques

### Des préconisations :

- mettre au cœur du débat local la problématique de l'attractivité globale du territoire, dépassant la seule entrée souvent retenue de l'« attractivité économique »
- définir une méthodologie partagée pour apprendre à travailler ensemble
- s'approprier collectivement, théoriquement et pratiquement la notion de marketing territorial (3 conférences « de la théorie à la pratique illustrée » en rassemblant tous les élus de toutes les communes, en ouvrant aux acteurs culturels, économiques et associatifs intéressés...)
- définir collectivement de 1 à 3 axes/thèmes à mettre en évidence, à partager, à argumenter pour en faire des vecteurs de communication partagés
- développer des capacités cohérentes et innovantes de négociation vers le Département, vers la Région, et vers d'autres partenaires potentiels...
- clarifier pour le grand public les démarches en cours pour l'accès du territoire au Très haut débit
- rebondir très rapidement sur le problème du ferroviaire après les restrictions apportées par l'Etat au développement des LGV, avec des propositions construites, innovantes, débattues et partagées largement
- porter collectivement le développement de l'aéroport, unanimement reconnu comme un outil structurant du territoire, en incluant une réflexion dépassionnée et argumentée sur l'apport touristique incontestable que constituerait une ligne aérienne « entrante »
- rechercher de façon construite, persévérante et partagée des pistes d'innovation dans tous les domaines (industriel, économique, commercial, associatif, social, culturel, sportif...)
- recenser rapidement les projets concernant la mémoire du territoire pour transformer des projets individuels ou de groupes constitués en outil coordonné d'aménagement culturel et touristique (tout en respectant les porteurs de projets)
- compléter la mise en place d'équipements structurants, tant dans le domaine sportif (piscine indispensable) que culturel (exemple : salle Racine à partager entre Equinoxe et d'autres opérateurs)
- étudier les champs économiques nouveaux actuellement dispersés pour les rassembler, les tonifier et en faire un véritable atout (exemple : l'économie créative...)
- s'attacher à faire partager par le plus grand nombre d'acteurs locaux et d'habitants les grands sujets qui rythment et structurent ce territoire (SCoT, Contrat Régional, Agendas 21...)
- faciliter l'implication du Conseil de Développement en prévoyant quelques places pour des structures volontaires
- nouer un dialogue même ponctuel avec les territoires voisins pour mesurer les lignes de convergences ou les différences

A l'issue du cycle de 3 conférences organisé par le Conseil de développement Castelroussin qui a réuni à chaque fois près de 120 personnes, une synthèse sera transmise aux élus pour agir sur le territoire. Dans un souci de cohérence et de pertinence, le projet politique devra être « débattu et partagé » avec tous les acteurs locaux concernés.

**Compte tenu de la concurrence qui existe entre les territoires, un territoire qui n'est pas en recherche d'attractivité, sera « piétiné » par les autres et ne pourra plus assurer son développement.**

### 3) **Débat sur l'attractivité du territoire avec les membres du Conseil de développement et les élus du Pays**

---

#### **Quel est l'apport d'un bureau d'étude pour développer l'attractivité d'un territoire ?**

Le bureau d'étude apporte une méthodologie de travail et des outils, qu'il met au service des acteurs locaux pour construire collectivement le « projet du territoire » en vue de développer son attractivité.

#### **Que pensez-vous de l'impact des clubs sportifs (Berrichonne football, basket du Poinçonnet) en termes d'attractivité du territoire Castelroussin ?**

Ces équipes qui évoluent dans les championnats nationaux participent incontestablement à la **notoriété** du territoire Castelroussin. Cependant, il ne faut pas confondre « notoriété » et « attractivité ». En effet, il ne suffit pas « d'être connu » pour « être attractif ». Pour attirer, il faut davantage jouer la carte des réseaux locaux.

#### **Le « Bassin de vie » retenu par la région Centre est-il un territoire pertinent ?**

Le « Bassin de vie » acté par la région Centre, est un « territoire vécu » par les habitants, qui n'est pas nécessairement pertinent pour développer son attractivité. Chacun a son propre territoire vécu, qui colle à sa réalité. Le territoire pertinent n'existe pas, c'est un mythe. C'est à travers le projet que l'on peut construire le territoire.

#### **Quels sont les éléments clés pour développer l'attractivité d'un territoire ?**

Pour développer l'attractivité du territoire, il faut notamment :

- valoriser les ressources propres, spécifiques, singulières et originales du territoire,
- et impliquer les acteurs locaux sur le projet de territoire.

Le Pays de La Châtre en Berry a plus d'atouts sur ces deux points que le Pays Castelroussin pour développer son attractivité.

Il faut également :

- éviter les évènements « hors sol » et privilégier ceux portés par des acteurs locaux,
- créer un maillage d'activités complémentaires,
- et trouver un fil conducteur pour avoir une « attractivité globale » du territoire.

Enfin, un projet de territoire qui fonctionne c'est un projet qui valorise la mémoire des lieux. La valorisation des « savoir-faire anciens » est essentielle pour un territoire et passe par l'utilisation des nouvelles technologies. Exemple de la manufacture des tabacs à Châteauroux, c'est un lieu extraordinaire qui n'est pas mis en valeur actuellement, alors qu'il participerait à la notoriété de Châteauroux.

### **Que signifie l'économie présentielle ?**

Il s'agit de la captation de revenus créés ailleurs afin qu'ils soient dépensés sur le territoire. On pense par exemple à l'accueil temporaire ou durable des touristes, des retraités, des néo-ruraux, des entreprises... On constate que les territoires de production ne sont pas ceux qui se développent le mieux. Aussi, il est plus judicieux de financer des équipements pour rendre le territoire attractif en investissant par exemple dans les services à la population (équipements aux personnes pour les inciter à rester sur le territoire) plutôt que de financer des zones d'activités.

### **Quels sont les atouts du Pays de La Châtre en Berry ?**

Parmi les atouts du Pays de La Châtre en Berry, on pourrait citer par exemple le paysage (les cours d'eau, les vallons, le bocage, la biodiversité...), la culture (littérature, musique, peinture, cinéma et ses personnages illustres : George Sand, Chopin, Jacques Tati...), la diversité et la densité du tissu associatif...

Ce sont des éléments forts qui font l'attractivité du Pays de La Châtre en Berry pour des touristes en quête de nature et de culture, pour des retraités qui s'installent pour la qualité de vie...

Les dépenses effectuées par ces personnes (touristes, retraités...) génèrent des retombées économiques importantes pour le territoire. En contrepartie, il est nécessaire de développer des services à la population de qualité et adaptés aux besoins des habitants notamment en termes de santé.

### **Comment faire revenir les jeunes sur le Pays de La Châtre en Berry après leurs études ?**

Le Pays de La Châtre en Berry est confronté à la problématique des jeunes qui partent à 18 ans pour faire leurs études supérieures.

L'installation des jeunes passe par des choix stratégiques du territoire en matière :

- d'accueil des jeunes diplômés,
- d'accompagnement des jeunes dans leurs projets professionnels et personnels,
- d'implication plus forte des jeunes dans la transmission de la culture afin qu'ils soient acteurs (et non simplement consommateurs de la culture),
- de création d'activités attractives pour les jeunes, à l'image de la base de loisirs de Pouligny Notre Dame...

## 4) Divers

### Guilhem RICOME (Consultant d'ARGOS) : élaboration de la candidature LEADER du Pays

Il présente le dispositif LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale)

- LEADER est une priorité du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)
- LEADER permet à un GAL (Groupe d'Action Local) de financer des actions relatives au développement rural
- La région Centre, nouvelle autorité de gestion, dispose d'une enveloppe LEADER de **23,657 M€**
- Le Comité régional retiendra de 15 à 23 GAL à l'issue de la sélection
- Les sept principes fondamentaux de LEADER



Le Pays va s'engager dans une démarche d'élaboration de sa candidature LEADER sur les bases suivantes :

- Le Pays doit élaborer sa candidature, de manière participative, en se basant sur :
  - ↪ Une stratégie locale de développement (=priorité ciblée)
  - ↪ Un plan de développement (=programme d'actions)
  - ↪ Une gouvernance public-privée (=GAL)
  - ↪ Une maquette financière (dotation FEADER sollicitée : minimum 1 M€/ maximum 1,5 M€)
- Le Pays a retenu 4 thématiques proposées par la région :
  - ↪ l'émergence et la structuration de filières économiques locales suscitant des formes d'organisation innovantes
  - ↪ la transition énergétique et/ou écologique du territoire
  - ↪ l'organisation et la structuration d'une politique culturelle du territoire, facteur d'attractivité
  - ↪ le développement d'une offre de tourisme de nature et de culture articulée aux grands sites, ou itinéraires régionaux
- L'élaboration de la candidature LEADER se fera en 3 phases détaillées ci-dessous :
  - ↪ **Phase A : La mise en débat**
    - Diagnostic territorial partagé
      - ⇒ *Préparation et animation de 2 ateliers territoriaux*
  - ↪ **Phase B : La programmation**
    - Prospective territoriale
      - ⇒ *1 atelier prospectif*
    - Elaboration de la stratégie locale de développement
      - ⇒ *Préparation et animation d'1 atelier territorial*
      - ⇒ *Préparation et animation d'un séminaire stratégique*
    - Définition du plan de développement
      - ⇒ *Préparation et animation de 3 ateliers de travail*

### ↪ Phase C : Le pilotage du projet

- Définition de la gouvernance
  - Suivi / évaluation
  - Accompagnement rédactionnel du dossier de candidature
    - ⇒ *Préparation et animation d'une réunion de présentation du dossier de candidature (réunion du GAL)*
- L'accompagnement du cabinet ARGOS dans l'élaboration de la candidature LEADER du Pays de La Châtre en Berry consistera en :
- ↪ L'apport d'un appui technique et méthodologique à l'élaboration du projet LEADER
  - ↪ L'animation de cette démarche LEADER dans une logique participative
  - ↪ La formulation d'avis externe
  - ↪ La vérification de la pertinence et de la cohérence du projet de candidature LEADER
  - ↪ L'apport d'éléments d'analyse et de propositions
  - ↪ Et l'assurance d'une vérification « qualité » de la candidature LEADER du Pays

A présent il s'agit d'engager au plus vite cette démarche LEADER car le dépôt de la candidature est prévu au 15 avril 2015, soit à peine 2 mois et demi pour assurer la concertation locale, la définition de la stratégie LEADER du territoire et l'émergence des projets portés par les acteurs locaux.

### Prochain Conseil de développement

Compte tenu de la mobilisation des membres du Conseil de développement dans le cadre de l'élaboration de la candidature LEADER du Pays jusqu'au mois d'avril, la date de la prochaine réunion n'a pas été fixée en séance.

Toutefois, les thèmes suivants pourraient être abordés :

- MAEC : Mesure Agro-Environnementale Climatique
- TVB : Trame Verte et Bleue

M. Moreau clôt la séance par un pot de l'amitié pour fêter cette nouvelle année 2015.

**Jean-Claude MOREAU**  
Président du Conseil de développement  
du Pays de La Châtre en Berry